

A Montreuil, le 28 mars 2025



A la Commission Exécutive UFICT
Aux syndicats UFICT
Aux syndicats généraux /affiliés UFICT
Aux CSD et CFR
Aux CD UGICT

Nos réf :
JDC/JF — 20210617

Cher.es Camarades,

Le 20ème Congrès de l'UGICT se tiendra à Metz du 18 au 21 novembre 2025. Notre Union Fédérale des Ingénieur.es, Cadres, Techniciennes de la fédération des Services publics compte parmi les trois plus importantes Unions fédérales affiliées à l'UGICT.

L'UFICT-CGT dispose de **35 mandats délibératifs** soit un.e délégué.e pour 240 adhérents (FNI) pour l'exercice 2022 au 31 décembre 2024. Les Comités Départementaux UGICT disposent de mandats consultatifs en fonction de leur activité.

La Commission exécutive de l'UFICT-CGT des Services publics, réunie le 30 et 31 janvier, a acté la préparation du 20^e Congrès UGICT.

Avec chaque référent UFICT régionaux (tableau ci-joint), Emmanuelle POLEZ, co-secrétaire générale de l'UFICT et animatrice du Pôle Qualité de Vie Syndicale (tel : 07 87 94 86 60, e.polez@fdsp.cgt.fr) sont disponible pour travailler le mandatement en territoire.

Dans les suites du 13^e Congrès fédéral et du 11^e Congrès de notre UFICT-CGT, ce prochain congrès sera l'occasion de travailler les enjeux de l'activité spécifique.

La constitution de la délégation UFICT sera effectuée en fonction de trois priorités :

- Une diversité géographique et professionnelle ;
- Une place plus importante donnée aux jeunes et aux femmes ;
- Des nouveaux/nouvelles délégué.es militant.es du spécifique.

Le principe de la désignation des délégué.es par syndicat nécessite un travail d'étroite collaboration entre :

- Les différentes structures de notre Fédération (collectifs départementaux ICTAM lorsqu'ils existent, CSD, CFR)
- Les territoires (UD, UL et commissions départementales UGICT, lorsqu'elles existent).

La recherche de délégué.es doit être l'occasion de dynamiser l'activité spécifique interprofessionnelle et dans la perspective des élections professionnelles Fonction Publique de 2026.

Dès maintenant, nous vous invitons à organiser une réunion dans votre syndicat et au niveau départemental avec les ICTAM affilié.es à l'UFICT de votre territoire.

Ci-joint le lien d'inscription pour trois formulaires en fonction du mandat du syndicat :

- Le formulaire pour un mandat délibératif : [Lien formulaire mandat délibératif](#)
- Le formulaire pour un mandat consultatif (uniquement au titre des CD UGICT) : [Lien formulaire mandat consultatif](#)
- Le formulaire pour candidater à la Commission exécutive de l'UGICT : [Lien formulaire candidature CE UGICT](#)

Attention : la version PAPIER de la fiche candidature UGICT est à renvoyer scannée à : ufict@fdsp.cgt.fr et ugict@ugict.cgt.fr

La composition de la délégation UFICT sera présentée à la Commission exécutive des 23 et 24 octobre 2025. **Le mandat devra être transmis à l'UFICT avec la décision de la CE du syndicat au plus tard le vendredi 17 octobre 2025.**

Informations pratiques :

Le coût du mandat est de 280 euros, il est à la charge du syndicat et à régler à l'UFICT par chèque ou virement avant le Congrès (RIB ci-joint). La date butoir pour le règlement du mandat est fixé au vendredi 14 novembre 2025. L'UFICT prend à sa charge l'hébergement et les transports. Ces derniers seront remboursés le premier jour du Congrès sous réserve de justificatifs.

L'UFICT réserve les chambres d'hôtel dès à présent.

Un Conseil National UFICT décentralisé se tiendra la veille du Congrès de l'UGICT le lundi 17 novembre à Metz. L'objectif est de favoriser la rencontre des syndicats UFICT et la cohésion avec la délégation UFICT au 20^e Congrès UGICT.

Pour participer au CN UFICT, les délégué.es au Congrès de l'UGICT peuvent arriver à Metz le dimanche 16 novembre au soir. Les chambres d'hôtel sont réservées en conséquence par l'UFICT. Un lien d'inscription spécifique sera envoyé début septembre.

Recevez, cher.es Camarades, nos fraternelles salutations.

Emmanuelle POLEZ
Co-secrétaire générale de l'UFICT



Jésus DE CARLOS
Co-secrétaire général de l'UFICT

